



**COMITE LIMOUSIN  
DE TAROT**

## REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 20 avril 2013

**PRESENTS** : Michèle DELL'ANNA, Thierry LARROQUE, Dominique LEFEVERE, Bernadette MATHIEU, Alain MEYRAUD et Didier PRADEAU.

**EXCUSE** : Alain CHIQUET

**ABSENTS** : José MENIS (démissionnaire) et Denis GIMENO

Début de la réunion : 10 h 00    Fin de la réunion : 12 h 00

Ordre du jour :    Bilan financier au 31/03 (grande masse)

Préparation de l'AG du 15/06/2013

- point sur les licences et les clubs
- point sur les coupes du Limousin
- point sur les championnats
- point sur les inscriptions
- point sur le défraiement des qualifiés
- le site Internet
- préparation des élections

Questions diverses

\*\*\*\*\*

Thierry LARROQUE ouvre la séance et annonce la démission de José MENIS en nous lisant sa lettre. Un courrier lui sera adressé par le président, concernant certaines allusions.

**Bilan financier** : Alain MEYRAUD demande s'il y a des reliquats concernant les PCN et les licences. Suite aux réponses négatives il déduit de ses comptes les frais engendrés par cette journée et nous annonce un solde positif de 600,00 € environ.

Un état détaillé des finances sera remis aux présidents de club le jour de l'assemblée générale.

**Point sur les clubs et les licences** : Toujours 12 clubs avec 202 licenciés. 11 nouvelles licences messieurs et 5 nouvelles licences dames. La saison passée il y avait 217 licenciés. Il est triste de constater que 31 personnes n'ont pas renouvelé leur licence.

Il est à signaler que la Fédération va augmenter le coût des licences pour la saison à venir plus 1,00 € pour les 4<sup>ème</sup> série, inchangé pour les 3<sup>ème</sup> série, plus 3,00 € pour les 2<sup>ème</sup> série et plus 5,00 € pour les premières série. Il n'y aurait pas de modification pour l'affiliation club.

L'éventuelle augmentation du prix des licences sera à décider par le prochain conseil d'administration.

**Point sur les coupes du Limousin** : Thierry Larroque signale une fréquentation un peu en baisse avec dans les donnes libres une participation sensiblement identique mais souligne un manque de motivation pour les duplicates. Il faudra voir la répartition sur les clubs de la Corrèze si Terrasson décide d'en prendre une. Il est difficile d'en augmenter le nombre sur un calendrier déjà bien chargé et 4 semble le nombre satisfaisant.

**Point sur les championnats :** 522 joueurs ont participé aux championnats. Malgré la création du championnat individuel séniors il y a moins de participants aux différents championnats. Si les quadrettes et triplettes D1 se maintiennent, les autres sont en légères baisse. Le total serait de 60 participants en moins. C'est une fluctuation normale par rapport au nombre des licenciés. Il est à souligner que notre comité aime la compétition.

Coté arbitrage, toujours un problème avec certains joueurs autour de la table de marque. L'arbitre doit être seul pour effectuer la saisie ou, à sa demande, avec l'appui du CCR ou d'un arbitre régional. De plus, durant le déroulement de compétition, des discussions ou comparaisons de scores entre certains joueurs coutumiers du fait ont été rapportées. L'application de sanctions (% de pénalité) sera appliquée la saison prochaine, ces attitudes n'aidant pas les arbitres. Qu'ils se le tiennent pour dit.

Pour rappel, une réclamation doit être formulée (lettre ou courriel) auprès du C.C.R sous 72 heures après proclamation des résultats (art 35 du R.C.).

Tous les documents régissant la F.F.T. et son fonctionnement sont en ligne sur le site du comité.

Le déroulement des championnats pour la D3 sur les séances du samedi matin et après-midi semble avoir été apprécié. Pourquoi ne pas l'étendre à la D2 ? Voir la réaction à l'A.G.

Toujours un problème de dépassement de temps de jouerie lors de certains championnats en donnes duplicatés.

Pour rappel, le temps imparti est fixé à 10 mn par donnes.

**Point sur les compétitions :** Il est rappelé que le paiement des inscriptions aux championnats doit être effectué en même temps que celles-ci. L'inscription envoyée par mail et le paiement dans la foulée par la poste. Dorénavant, la globalité de l'inscription sera réclamée lors des championnats. Ce n'est pas au responsable de courir après les compléments d'engagement.

Il y aura plus de rigueur dans les inscriptions pour la saison à venir (respect des délais et des conditions).

**Point sur le défraiement des qualifiés :** Ce nouveau mode n'a suscité aucune remarque.

Il est maintenu sur le même principe de distance ( ou > à 350 km entre le club du qualifié et le lieu du championnat) que cette saison.

**Le site Internet :** Les connexions sont en progression. 21 par jour, 672 par mois. Les pages visitées sont plus nombreuses par les joueurs du comité et des joueurs extérieurs. 80% de connexion pour la France, 11% de connexion pour différents pays.

**Préparation des élections :** Sont sortants Denis GIMENO, José MENIS démissionnaire et Alain MEYRAUD. Ce dernier nous fait part de souhait de se représenter aux élections.

A cette occasion, Michèle DELL'ANNA exprime le désir d'arrêter le secrétariat la saison prochaine.

Réflexion est demandée pour la répartition des fonctions du futur C.A., afin de lui permettre d'accompagner son ou sa future remplaçante dans les tâches de secrétariat, et ce jusqu'à l'échéance de son mandat.

**Question diverses :**

Présentation de 4 modèles pour les trophées. L'un d'entre eux semblerait satisfaire la majorité des présents mais le prix est à discuter. L'idée d'un vêtement (chemise ou polo) semble ne pas retenir l'attention.

A revoir lors de la prochaine réunion.

Présentation d'un jeu de cartes. A approfondir.